

Politique culturelle Accord culturel : 94 projets rentrés

Les ministres de la Culture, Sven Gatz et Joëlle Milquet, avaient lancé un appel à projets dans le cadre du tout frais accord culturel conclu entre les deux Communautés. Celui-ci dispose d'une enveloppe de 150 000 euros pour de nouveaux projets obligatoirement présentés ensemble par des opérateurs flamands et francophones (10 000 euros maximum par projet). Au total, 94 projets ont été rentrés, preuve qu'une "culture belge" existe. Les ministres feront connaître vers la mi-mars quels sont les projets retenus. **G.Dt**